



CONCOURS ANNUEL DES PLUS GROS POISSONS DE PECHE SPORTIVE



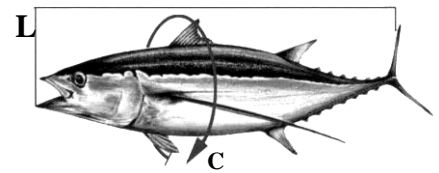
UNIQUEMENT RESERVE AUX MEMBRES DU BGFCF

Les demandes sont acceptées pour toutes les espèces reconnues par IGFA, prises à la canne et au moulinet, conformément aux règles de l'IGFA, dans toutes les eaux du globe, mer et eau douce, à l'exception des piscicultures et réserves artificielles.

- Des diplômes sont attribués pour les poissons les plus lourds de chaque espèce capturés pendant l'année.
- Chaque pêcheur ayant fait une demande de classement pour un poisson recevra un certificat de prise.
- Outre la reconnaissance de belles prises faites par les pêcheurs du BGFCF, le classement est destiné à créer des statistiques disponibles.
- Le classement est ouvert en permanence toute l'année, du **1^{er} Octobre au 30 Septembre**, aux membres du BGFCF à jour de cotisation.
- La résistance de la ligne doit obligatoirement figurer sur la demande d'homologation.
- Toutes les prises doivent être faites selon les règles internationales et avec un matériel conforme aux spécifications de l'IGFA.
- La prise ne doit pas être faite en contradiction avec les lois et règlements des eaux dans lesquelles elle a lieu.
- Le formulaire à retourner au BGFCF doit être **scrupuleusement** rempli pour que la demande soit acceptée.
- Ce nouveau règlement prévoit la possibilité de ne pas tuer les poissons pour le pesage, mais de le remplacer par des mesures et photos lorsque ceci est possible.
- La formule mesure / poids est la suivante : (**L** = longueur en cm, **C** = circonférence en cm)

La longueur, se mesure de l'extrémité de la mâchoire inférieure à l'intérieur de la fourche de la queue.

La circonférence, se mesure à l'endroit le plus large du poisson.



* Le chiffre moyen de **29** doit être affiné selon les espèces:

Marlin = 30 - Sail fish = 34.

Saumon atlantique = 28 - Tarpon et Bonefish = 27 - Wahoo = 26 Thon = 31

Les pesons permettent de peser le poisson vivant jusqu'à 125 livres.

$L \times C^2$	en cm	=	Poids du poisson en kilos
$*29 \times 1000$			

Attention: Les demandes de participation à ce concours sont totalement indépendantes des demandes de records mondiaux à l'IGFA, pour lesquelles des règles précises doivent être respectées - voir le « World Record Game Fishes » de l'IGFA et la traduction BGFCF en français "Règles Internationales de l'IGFA".

Formulaire à retourner à :

Barbara KJESSLER PROT - Etang de Montiacre - 36300 ROSNAY **EMAIL :bkprot@orange.fr**

✂.....

Nom et prénom du pêcheur :

Carte BGFCF n°:

Je soumetts à l'homologation du classement du plus gros poisson BGFCF pour l'année 200....., le poisson dont la description suit:

Nom commun: .. Nom scientifique (si connu):

Poids (pesage ou estimation par mesure): Longueur : Circonférence :

Date et lieu de la prise:

Méthode de pêche (traîne, lancé, surf, leurre, poisson mort, vif, mouches etc.): Durée du combat :

Canne (marque et catégorie): Moulinet (marque et catégorie):

Ligne (marque et résistance): Leurre:.....

Nom du bateau et longueur : Nom du capitaine (si pêche en bateau) ou du guide :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné certifie sur l'honneur que le poisson décrit dans la demande d'homologation ci-dessus a été ferré et combattu par moi seul, sans aide autre que celle autorisée par les règles et spécifications de l'IGFA.

Je déclare en outre que toutes les mentions portées sur cette demande sont véridiques.

Je joins à ce formulaire une **photo** de la prise (*impératif*).

Date de la prise et signature du pêcheur :

Nom et signature du témoin de la pesée ou des mesures :